

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1479

24 mai 2016

### SOMMAIRE

Amassia S.à r.l. ....	70992	Tresor Financements S.A. ....	70953
Blamar S.A. ....	70947	Tridex A.G. ....	70953
DIAMAN Sicav ....	70988	TriGranit Holding S.à r.l. ....	70949
Eiram Financial Management S.A. ....	70956	TSC 2 Holding S.à r.l. ....	70954
Ferro Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	70981	Tsc 3 Holding S.à r.l. ....	70954
Forden Investments S.A. ....	70949	Valeur Asset Management S.A. ....	70954
Hankir S.A. ....	70947	Valleroy S.A. ....	70956
MFS Meridian Funds ....	70990	Van Cauter - Snauwaert & Co S.à.r.l. ....	70956
Norrlanda Oil S.A. ....	70949	Victoire Brasil Investment Funds ....	70957
Opus - Chartered Issuances S.A. ....	70992	VTV Vandome S.à r.l. ....	70955
Photona S.A. ....	70946	Was Asset Management ....	70951
PMD FINANCE S.à r.l. ....	70958	Wayss & Freytag Ingenieurbau AG Niederlas- sung Luxemburg ....	70955
Probel S.A. ....	70946	Weghsteen International S.A. ....	70957
Rockhouse Société Immobilière S.A. ....	70948	Westbourne Terrace Investments SA ....	70955
Sappiness S.A. ....	70948	Westpark Financial Group S.A. ....	70952
SEB Asset Management S.A. ....	70946	W-Immo ....	70954
Singularity Holdings S.A. ....	70949	World Professional Investment S.A. ....	70952
SOCIETE FINANCIERE CASTOR S.A. ....	70947	Würth Reinsurance Company S.A. ....	70950
Terold S.à r.l. ....	70950	WZG International S.à.r.l. ....	70948
Textilco S.A. ....	70946	XHL S.à r.l. ....	70951
Thiam S.A. ....	70950	Xylopart S.A. ....	70951
Tool Service S.A. ....	70953	York Global Finance 50 S. à r.l. ....	70991
Topreit S.à r.l. ....	70952		
Torno Global Contracting S.A. ....	70957		

**Photona S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 131.201.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme PHOTONA S.A. sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le jeudi, 9 juin 2016 à 15.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, bd Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2015.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2016103847/15.

---

**Textilco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 40.730.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE  
qui aura lieu le 09 juin 2016 à 17:00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2015
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission de deux Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant
6. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2016109854/17.

---

**Probel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.  
R.C.S. Luxembourg B 64.921.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 1<sup>er</sup> février 2016*

Le conseil décide à l'unanimité de transférer le siège de la société du 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg au 37, Val Saint André L-1128 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2016080609/11.

(160046349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**SEB Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.  
R.C.S. Luxembourg B 28.468.

**EXTRAIT**

Monsieur Loïc Guillermet a démissionné en tant que délégué à la gestion journalière de SEB Asset Management S.A. avec effet au 15 mars 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016080459/11.

(160045753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Hankir S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 71.293.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des Actionnaires qui aura lieu le vendredi *10 juin 2016* à 11.00 heures au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

- Constatation et approbation du report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.
- Présentation et approbation du rapport de contrôle du Commissaire relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.
- Approbation du bilan arrêté au 31 décembre 2015 et du compte de profits et pertes y relatif ; affectation du résultat.
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire.
- Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2016111425/20.

---

**SOCIETE FINANCIERE CASTOR S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 57.786.

Par décision de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 juillet 2015, le mandat des administrateurs VALON S.A., LANNAGE S.A. et KOFFOUR S.A. ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. ont été renouvelés pour une période de 6 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2020.

Luxembourg, le 15 mars 2016.

*Pour: SOCIETE FINANCIERE CASTOR S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2016080482/15.

(160045746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Blamar S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 62.980.

The Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *June 3, 2016* at 03.00 p.m. at the registered office with the following

*Agenda:*

- To receive the Management Reports of the Directors and the Reports of the Statutory Auditor for to receive the Management Report and the Report of the Auditor for the year ended December 31, 2015,
- to approve the annual accounts as December 31, 2015 and appropriation of the earnings,
- to grant discharge to the Directors in respect of the execution of their mandates,
- statutory appointments,
- to fix the remuneration of the Auditor.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2016107321/755/19.

---

**Sappiness S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 4, Op der Haart.  
R.C.S. Luxembourg B 137.041.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 03 juin 2016 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du Rapport de Gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2015;
2. Présentation du Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2015;
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2015;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2015;
5. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2016107323/17.

---

**WZG International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 90.077.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en date du 3 mars 2016 que:

1. L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.
2. L'assemblée donne décharge pleine et entière au Liquidateur et au Commissaire à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.
3. L'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société;
4. Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Luxembourg, le 15 mars 2016.

Signature

*Le Liquidateur*

Référence de publication: 2016080577/20.

(160045893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Rockhouse Société Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2BIS, rue Astrid.  
R.C.S. Luxembourg B 53.377.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DES ACTIONNAIRES**

qui se tiendra le 1<sup>er</sup> juin 2016 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2015
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2016107325/788/17.

---

**Forden Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2BIS, rue Astrid.  
R.C.S. Luxembourg B 125.948.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DES ACTIONNAIRES**

qui se tiendra le *1<sup>er</sup> juin 2016* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2015
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2016107326/788/15.

---

**Norrlanda Oil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.  
R.C.S. Luxembourg B 100.482.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *2 juin 2016* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant :

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2015.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2016108440/534/16.

---

**TriGranit Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 191.492.

Les décisions suivantes ont été prises:

- TPG RE II Trios Co-Invest I, Limited Partnership a transféré l'intégralité de ses parts sociales, soit 4,845,564 parts sociales à L'associé TPG RE II European Holdings S.à r.l.

Le capital social est donc réparti comme suit:

- L'associé TPG RE II European Holdings S.à r.l. détient 17,244,000 parts sociales;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016080516/13.

(160046352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Singularity Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.  
R.C.S. Luxembourg B 163.684.

Par la présente, je vous prie d'acter ma décision de démissionner avec effet immédiat de mon mandat d'administrateur de la société SINGULARITY HOLDINGS S.A.

Bertrange, le 14 janvier 2016.

Louis VAILLANT.

Référence de publication: 2016080471/10.

(160046214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Terold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 37.501.310,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.394.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 18 février 2016 que M. Peter Bemberg, résident à 29 Chemin de la Falaise, Les Arcades du Lac, CH-1196 Gland, détenteur de 50.000 parts sociales de Terold Sàrl, a cédé 30.000 parts sociales à Lac Services Ltd, 556, Main Street, Charlestown, Saint-Kitts et Nevis.

En conséquence, Lac Services Ltd détient 30.000 parts sociales et M. Peter Bemberg 20.000 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2016.

Jean-Benoit Lachaise.

Référence de publication: 2016080520/15.

(160046109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Thiam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 81.911.

*Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 4 mars 2016 au siège social de la société.*

Démission de Monsieur serge Hirsch en tant qu'administrateur de la société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Monsieur Julien Bellony, né le 16 mai 1973 à Clermont Ferrand (France), demeurant professionnellement au 16, boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg, en remplacement de Monsieur serge Hirsch, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016080522/17.

(160046004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Würth Reinsurance Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 46.463.

*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 9. März 2016*

1) Die Versammlung entscheidet die folgenden Verwaltungsratsmitglieder zu ernennen:

1. Herr Joachim Kaltmaier, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in Schillerstrasse 34, 74523 Schwäbisch Hall, Deutschland, 74542, Braunsbach, Deutschland,

2. Herr Matthias Beck, Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in Erich-Heckel-Weg 1, 71679 Asperg, Deutschland,

3. Herr Claude Weber, Geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied, wohnhaft in 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Ihr Mandat endet mit der Generalversammlung in 2017 welche über den Jahresabschluss 2016 bestimmt.

2) Die Versammlung entscheidet Ernst & Young, mit Gesellschaftssitz in 35E, Avenue J.F. Kennedy, L- 1855 Luxembourg, als Wirtschaftsprüfer zu ernennen.

Das Mandat des Wirtschaftsprüfers, dauert bis zum Ende der Generalversammlung in 2017 welche über den Jahresabschluss 2016 bestimmt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

*Der Beauftragte*

Référence de publication: 2016080576/22.

(160046216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**XHL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 189.338.

—  
EXTRAIT

En date du 17 février 2016, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Jan Vanhoutte, en tant que gérant de la Société, est acceptée avec effet au 17 février 2016; et
- La nomination de Mme Zuzanna Zielinska-Rousseau, née le 13 août 1977 à Chojnice, Pologne et résidant professionnellement au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société, est acceptée avec effet au 17 février 2016.

Le conseil de gerance de la Société est dès lors composé comme suit:

- Mme. Barbara Neuerburg, gérant;
- M. Franco Prestigiacomo, gérant et
- Mme Zuzanna Zielinska-Rousseau, gérant.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 15 mars 2016.

Référence de publication: 2016080578/19.

(160045975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Xylopart S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 98.626.

—  
*Extrait des résolutions du conseil d'administration du 10 mars 2016*

1. Le conseil d'administration décide d'accepter la démission de Monsieur Natale Capula en tant qu'administrateur avec effet au 30 juin 2015.

2. Le Conseil d'administration coopte Monsieur Xavier VINCENT, né à Messancy (Belgique), le 9 novembre 1984, demeurant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Natale CAPULA. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

3. Le siège social est transféré au 127, Rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg à la date du 22 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 10 mars 2016.

Référence de publication: 2016080579/17.

(160046185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Was Asset Management, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 24.782,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 184.167.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé Unique de la Société tenue en date du 29 février 2016 que:

- La démission de Madame Sandrine BISARO et Madame Christelle MATHIEU en leur qualité de gérante de classe B a été acceptée avec effet au 10 février 2016.

- Madame Caroline GOERGEN, née le 09 juin 1979 à Verviers (Belgique), demeurant professionnellement au 16 avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, et Monsieur Martin HUBERT, né le 28 avril 1982 à Messancy (Belgique), demeurant professionnellement au 16 avenue Pasteur L-2310 Luxembourg sont nommés gérant de Classe B avec effet au 10 février 2016 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 Mars 2016.

Référence de publication: 2016080561/18.

(160046575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Westpark Financial Group S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 25.137.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 11 mars 2016 à 17 heures 15*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Jérémy STEFFEN de son poste d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration coopte l'Administrateur intérimaire suivant:

Madame Emma Georgievna TSEKOEVA, née le 14 mai 1960 à COTTBUS Allemagne et ayant son adresse privée au 4d, rue Pletzer L-8080 BERTRANGE.

Madame Emma Georgievna TSEKOEVA remplacera le mandat de l'Administrateur démissionnaire.

Le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2017 qui statuera sur les Comptes Annuels de l'an 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WESTPARK FINANCIAL GROUP S.A.

Référence de publication: 2016080572/17.

(160046394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

**World Professional Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 183.219.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 11 mars 2016 à 17 heures 30*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Madame Galina ROKOSUIEVA et de Monsieur Jérémy STEFFEN de leurs postes d'Administrateurs.

Le Conseil d'Administration coopte les Administrateurs intérimaires suivant:

Monsieur Mathieu COURTOIS, né le 8 mars 1983 à MESSANCY Belgique et ayant son adresse professionnelle au 45, route d'Arlon L-8009 STRASSEN.

Madame Emma Georgievna TSEKOEVA, née le 14 mai 1960 à COTTBUS Allemagne et ayant son adresse privée au 4d, rue Pletzer L-8080 BERTRANGE.

Monsieur Mathieu COURTOIS et Madame Emma Georgievna TSEKOEVA remplaceront les mandats des Administrateurs démissionnaires.

Les mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2019 qui statuera sur les Comptes Annuels de l'an 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WORLD PROFESSIONAL INVESTMENT S.A.

Référence de publication: 2016080573/21.

(160046391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

**Topreit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 199.126.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, en date du 2 Mars 2016*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 2 Mars 2016, de transférer le siège social de la Société du 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 2 Mars 2016

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

TOPREIT S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016080527/16.

(160046579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.



**Tresor Financements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 167.133.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 11 mars 2016 à 18.30 heures*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Jérémy STEFFEN de son mandat d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration coopte l'Administrateur remplaçant suivant:

Monsieur Mathieu COURTOIS, né le 08 mars 1983 à Messancy (Belgique) et ayant son adresse professionnelle au 45, route d'Arlon L-8009 Strassen.

Monsieur Mathieu COURTOIS reprendra le mandat de l'Administrateur démissionnaire.

Le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2017 qui statuera sur les Comptes Annuels de l'an 2016.

TRESOR FINANCEMENTS S.A.

Référence de publication: 2016080529/16.

(160045992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

**Tridex A.G., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 36.871.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 11 mars 2016 à 13h15*

Le Conseil d'Administration prend acte des démissions de Madame Galina ROKOSUIEVA et de Monsieur Jérémy STEFFEN de leurs mandats d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration coopte l'Administrateur remplaçant Madame Emma Georgievna TSEKOEVA, née le 14.05.1960 à COTTBUS et ayant son adresse privée au 4d, rue Pletzer L-8080 BERTRANGE.

Le Conseil d'Administration coopte l'Administrateur remplaçant Monsieur Mathieu COURTOIS, né le 08.03.1983 à MESSANCY et ayant son adresse professionnelle au 45, route d'Arlon L-8009 STRASSEN.

Madame Emma Georgievna TSEKOEVA et Monsieur Mathieu COURTOIS remplaceront les mandats des deux Administrateurs démissionnaires.

Les mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2019 qui statuera sur les Comptes Annuels de l'an 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRIDEX A.G.

Référence de publication: 2016080530/20.

(160045947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

**Tool Service S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 24, Op der Ahlkërrech.

R.C.S. Luxembourg B 63.957.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 18. Februar 2016 am Gesellschafts-sitz*

Die Versammlung nimmt Kenntnis davon, dass die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder im Jahr 2014 abgelaufen sind und ratifiziert den Vorschlag des Verwaltungsrates folgende Mandate rückwirkend vom Jahr 2014 bis zur Generalversammlung die im Jahre 2020 stattfinden wird, anzunehmen.

- Herrn Edin POROBIC, geboren am 31/05/1976 in Derventa (Bosnien Herzegowina) Verwaltungsratsmitglied und Verwaltungsratsdelegierten

- Frau Britta POROBIC, geboren am 21/03/1979 in Lebach (Deutschland) Verwaltungsratsmitglied

- Frau Magrit SCHÄFER, geboren am 10/07/1948 in Aschbach (Deutschland) Verwaltungsratsmitglied

E. POROBIC / B. POROBIC / M. SCHÄFER

*Der Vorsitzende / Der Schriftführer / Die Stimmzählerin*

Référence de publication: 2016080525/18.

(160045902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

**TSC 2 Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 180.333.

—  
*Extrait des décisions prises par le conseil de gérance de la société, en date du 2 mars 2016*

Le siège social est transféré de 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mars 2016.

*Pour TSC 2 HOLDING S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2016080531/12.

(160046619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Tsc 3 Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 188.945.

—  
*Extrait des décisions prises par le conseil de gérance de la société, en date du 2 mars 2016*

Le siège social est transféré de 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 mars 2016.

*Pour TSC 3 HOLDING S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2016080532/12.

(160046605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Valeur Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 191.483.

—  
*Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société en date du 11 mars 2016*

Les actionnaires de la Société ont décidé d'acter la démission de Monsieur Lorenzo Vangelisti en tant qu'Administrateur de classe A de la Société, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Le Mandataire*

Référence de publication: 2016080540/13.

(160045974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**W-Immo, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1281 Luxembourg, 16, boulevard du Brill.

R.C.S. Luxembourg E 5.643.

—  
*Extrait des résolutions prises par le gérant unique en date du 11 mars 2016*

Il résulte de la décision du gérant unique que le siège social de la société W-Immo, R.C.S. Luxembourg E5643, a été transféré à l'adresse suivante:

16, boulevard du Brill, L-1281 Luxembourg

Il est à noter encore que l'adresse de Monsieur Steve WOHL, un des associés et gérant unique, est désormais la suivante:

16, boulevard du Brill, L-1281 Luxembourg

Fait à Luxembourg, le 11 mars 2016.

Pour extrait sincère et conforme

S. WOHL

*Gérant unique*

Référence de publication: 2016080560/17.

(160045796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

**Wayss & Freytag Ingenieurbau AG Niederlassung Luxemburg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 108.514.

---

**AUSZUG**

Die Aktiengesellschaft nach deutschem Recht Wayss & Freytag Ingenieurbau AG, mit Gesellschaftssitz in Frankfurt-am-Main (Deutschland), teilt die aktuellen Vorstandsmitglieder mit:

- Boele Jan WIERENGA, geboren am 7. Juni 1956 in Assen (Niederlande), beruflich wohnhaft in Eschborner Landstrasse 130-132, D-60489 Frankfurt-am-Main (Deutschland);

- Michael Alexander BLASCHKO, geboren am 3. Februar 1969 in Passau (Deutschland), beruflich wohnhaft in Eschborner Landstrasse 130-132, D-60489 Frankfurt-am-Main (Deutschland);

- Bernd Ingo ROJCZYK, geboren am 19. Dezember 1977 in Hannover (Deutschland), beruflich wohnhaft in Eschborner Landstrasse 130-132, D-60489 Frankfurt-am-Main (Deutschland).

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 15. März 2016.

Référence de publication: 2016080562/18.

(160046072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Westbourne Terrace Investments SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 157.179.

---

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 11 mars 2016 à 12 h 10*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Madame Galina ROKOSUIEVA et de Monsieur Jérémy STEFFEN de leurs postes d'Administrateurs.

Le Conseil d'Administration coopte les Administrateurs intérimaires suivant:

Monsieur Mathieu COURTOIS, né le 8 mars 1983 à MESSANCY et ayant son adresse professionnelle au 45, route d'Arlon L-8009 STRASSEN.

Madame Emma Georgievna TSEKOEVA, née le 14 mai 1960 à COTTBUS et ayant son adresse privée au 4d, rue Pletzer L-8080 BERTRANGE.

Monsieur Mathieu COURTOIS et Madame Emma Georgievna TSEKOEVA remplaceront les mandats des Administrateurs démissionnaires.

Les mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2016 qui statuera sur les Comptes Annuels de l'an 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WESTBOURNE TERRACE INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2016080571/21.

(160046224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**VTV Vandome S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9964 Huldange, 3, Op d'Schmëtt.

R.C.S. Luxembourg B 155.110.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mars 2016.*

Suite à la démission de Monsieur Tryfon VARVERIS, Monsieur Vassilios VARVERIS, commerçant, né le 8 juin 1983 à Filiates / Grèce, est nommé gérant pour une durée illimitée.

Pouvoirs de signature: la société est engagée par la seule signature du gérant unique.

Modification de l'adresse privée: Monsieur Vassilios VARVERIS demeure désormais à B - 6671 Gouvy, 116, Courtil.

Luxembourg, le 15 mars 2016.

Pour avis sincère et conforme

Fiduciaire des Classes Moyennes

Référence de publication: 2016080558/15.

(160046592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Valleroy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 37.118.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de VALLEROY S.A. tenue le 15 février 2016 au siège de la société*

Il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Nicolas Hamel, Administrateur démissionnaire;
- de nommer en qualité de nouvel Administrateur:

\* Madame Marie-Aleth Hendessi, Avocat à la Cour, née le 12 septembre 1985 à Paris, 13<sup>ème</sup> arrondissement (France), demeurant professionnellement au 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit: Mesdames Véronique Wauthier et Marie-Aleth Hendessi et Monsieur Didier Schönberger.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2016080547/20.

(160046069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Van Cauter - Snaauwaert & Co S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 52.610.

Les Associés Gérants de la société VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO SARL ont décidé, à l'unanimité de transférer le siège social avec effet immédiat, à l'adresse suivante:

45, Route d'Arlon

L-8009 Strassen

Strassen, le 15 mars 2016.

VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO Sarl

Référence de publication: 2016080549/13.

(160046402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Eiram Financial Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 165.658.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 11 mars 2016 à 15 heures 30*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Madame Galina ROKOSUIEVA et de Monsieur Jérémy STEFFEN de leurs postes d'Administrateurs.

Le Conseil d'Administration coopte les Administrateurs intérimaires suivant:

Monsieur Mathieu COURTOIS, né le 8 mars 1983 à MESSANCY Belgique et ayant son adresse professionnelle au 45, route d'Arlon L-8009 STRASSEN.

Madame Emma Georgievna TSEKOEVA, née le 14 mai 1960 à COTTBUS Allemagne et ayant son adresse privée au 4d, rue Pletzer L-8080 BERTRANGE.

Monsieur Mathieu COURTOIS et Madame Emma Georgievna TSEKOEVA remplaceront les mandats des Administrateurs démissionnaires.

Les mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2017 qui statuera sur les Comptes Annuels de l'an 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EIRAM FINANCIAL MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2016080605/21.

(160046445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

---

**Weghsteen International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8245 Mamer, 3, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 55.439.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 04 février 2016 à 21 heures au siège social de la société*

Démission d'un Administrateur Délégué

Le conseil d'administration prend acte de la démission de la fonction d'administrateur délégué de Mme Isabelle Isaac Castiau, (domiciliée professionnellement 3, Rue de la Libération à L-8245 Mamer) en date du 22 janvier 2016

Cette décision est prise à l'unanimité

Nomination d'un nouvel administrateur délégué

Le conseil d'administration décide de nommer en tant que nouvel administrateur délégué Mr Christophe SCHOCKERT, né le 16 novembre 1975 à B-Messancy, domicilié professionnellement 3, Rue de la Libération à L-8245 Mamer. Son mandat prend cours ce jour.

Le mandat qui est d'une durée de 6 ans.

Cette décision est prise à l'unanimité

Nomination d'un nouveau président du conseil d'administration

Le conseil d'administration décide de nommer Mr Olivier Van Regemortel, domicilié professionnellement 3, Rue de la Libération à L-8245 Mamer, comme nouveau président du conseil d'administration

Cette décision est prise à l'unanimité

Référence de publication: 2016083310/22.

(160045920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

**Torno Global Contracting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 133.381.

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la société le 14 mars 2016*

L'Actionnaire Unique décide de renouveler les mandats des administrateurs comme suit:

- M. Gustavo Mauricio FARETTA, Administrateur Classe A;
- M. Oscar Mauricio GUILLANI, Administrateur Classe B; et
- M. Juan Cristian GALLI, Administrateur Classe B.

M. Juan Cristian GALLI est confirmé dans son mandat d'administrateur délégué de la Société pouvant engager la Société par sa seule signature.

L'Actionnaire Unique décide de renouveler le mandat du commissaire-aux-comptes:

Madame Sabine PERRIER, avec adresse professionnelle au 124, Boulevard de la Pétrusse, L - 2330 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes nouvellement nommé, expirera lors de l'assemblée générale de 2022 qui approuvera les comptes annuels clos au 31 décembre 2021.

*Pour & au nom de TORNO GLOBAL CONTRACTING S.A.*

*Mandataire*

Référence de publication: 2016080507/20.

(160046115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

**Victoire Brasil Investment Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 157.449.

**EXTRAIT**

Le Conseil d'Administration a décidé, par la signature d'une résolution circulaire datée du 4 février 2016, du changement d'adresse du siège social du Fonds.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le siège social du Fonds sera installé au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

*Pour Victoire Brasil Investment Funds*

Référence de publication: 2016080554/12.

(160046437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2016.

**PMD FINANCE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 210.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 201.328.

In the year two thousand and sixteen, the twenty-seventh day of January before us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of PMD FINANCE S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 412, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 201.328, and having a share capital of EUR 12,500.- (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 4 November 2015, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 133 on 18 January 2016. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

THERE APPEARED:

1. Chess Peak Limited, a company incorporated and registered in the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Island, registered with the Company Register of the British Virgin Islands under number 1877392, (the Shareholder 1);

here represented by Peggy Simon, employee, with professional address at L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2. Focussed Portfolios Limited, a company incorporated and registered in the Isle of Man, having its registered office at 12-14 Finch Road, Douglas, Isle of Man IM1 2PT, registered with the Company Register of Isle of Man under number 012237V, (the Shareholder 2);

here represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal;

3. Kuranza Trade Inc., a company incorporated and registered in Panama, having its registered office at Avenida Samuel Lewis & Calle Gerardo, Ortega, Edificio Banco Central, 5to Piso, Panama, registered with the Company Register of Panama under number 6551, (the Shareholder 3, together with Shareholder 1 and Shareholder 2, the Shareholders);

here represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record that:

I. The Shareholders hold all the shares in the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1) Waiver of convening notices.

2) Creation of ten (10) classes of alphabet shares in the share capital of the Company from the class A shares to the class J shares and reclassification of the existing shares of the Company into twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into nine (9) classes, as follows:

- a. one thousand three hundred eighty-eight (1388) class B shares;
- b. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class C shares;
- c. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class D shares;
- d. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class E shares;
- e. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class F shares;
- f. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class G shares;
- g. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class H shares;
- h. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class I shares; and
- i. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class J shares.

3) Allocation of the shares pursuant to the reclassification specified in item 2. above amongst the shareholders of the Company as follows:

Shareholders	Shares
Chess Peak Limited . . . . .	634 class B shares
	634 class C shares
	634 class D shares
	634 class E shares
	633 class F shares

	633 class G shares
	633 class H shares
	633 class I shares
	633 class J shares
Focussed Portfolios Limited .....	377 class B shares
	377 class C shares
	378 class D shares
	378 class E shares
	378 class F shares
	378 class G shares
	378 class H shares
	378 class I shares
	378 class J shares
Kuranza Trade, Inc. ....	377 class B shares
	378 class C shares
	377 class D shares
	377 class E shares
	378 class F shares
	378 class G shares
	378 class H shares
	378 class I shares
	378 class J shares
Total: .....	<u>1,388 class B shares</u>
	1,389 class C shares
	1,389 class D shares
	1,389 class E shares
	1,389 class F shares
	1,389 class G shares
	1,389 class H shares
	1,389 class I shares
	1,389 class J shares

4) Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety-eight Euro (EUR 198,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by one thousand three hundred eighty-eight (1388) class B shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class C shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class D shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class E shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class F shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class G shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class H shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class I shares; and one thousand three hundred eighty-nine (1389) class J shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each to two hundred ten thousand five hundred Euro (EUR 210,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) class A shares; twenty-two thousand (22,000) class B shares; twenty-two thousand (22,000) class C shares; twenty-two thousand (22,000) class D shares; twenty-two thousand (22,000) class E shares; twenty-two thousand (22,000) class F shares; twenty-two thousand (22,000) class G shares; twenty-two thousand (22,000) class H shares; twenty-two thousand (22,000) class I shares; and twenty-two thousand (22,000) class J shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

5) Subscription for and full payment of the share capital increase specified in item 4. above.

6) Full restatement of the articles of association of the Company namely to reflect the above changes and amendment to the corporate object of the Company so that the relevant article of the articles of association of the Company will henceforth read as follows:

“The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance

of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.”

7) Amendment to the shareholders’ register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed to the registration of reclassified shares and the newly issued share in the register of shareholders of the Company.

8) Miscellaneous.

III. That the Shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being present or represented, the Shareholders waive, to the extent necessary or applicable the convening notices and formalities, considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda of the meeting.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to create ten (10) classes of alphabet shares in the share capital of the Company from the class A shares to the class J shares and to reclassify the existing shares of the Company into twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each and divided into nine (9) classes, as follows:

- a. one thousand three hundred eighty-eight (1388) class B shares;
- b. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class C shares;
- c. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class D shares;
- d. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class E shares;
- e. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class F shares;
- f. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class G shares;
- g. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class H shares;
- h. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class I shares; and
- i. one thousand three hundred eighty-nine (1389) class J shares.

*Third resolution*

Further to the reclassification of shares resolved in the second resolution above, the Shareholders resolve to allocate the shares of the Company amongst the Shareholders of the Company as follows:

Shareholders	Shares
Chess Peak Limited . . . . .	634 class B shares 634 class C shares 634 class D shares 634 class E shares 633 class F shares 633 class G shares 633 class H shares 633 class I shares 633 class J shares
Focussed Portfolios Limited . . . . .	377 class B shares 377 class C shares 378 class D shares 378 class E shares 378 class F shares 378 class G shares 378 class H shares 378 class I shares 378 class J shares
Kuranza Trade, Inc. . . . .	377 class B shares 378 class C shares 377 class D shares 377 class E shares 378 class F shares 378 class G shares



	378 class H shares
	378 class I shares
	378 class J shares
Total: .....	1,388 class B shares
	1,389 class C shares
	1,389 class D shares
	1,389 class E shares
	1,389 class F shares
	1,389 class G shares
	1,389 class H shares
	1,389 class I shares
	1,389 class J shares

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred ninety-eight Euro (EUR 198,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by one thousand three hundred eighty-eight (1388) class B shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class C shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class D shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class E shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class F shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class G shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class H shares; one thousand three hundred eighty-nine (1389) class I shares; and one thousand three hundred eighty-nine (1389) class J shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each to two hundred ten thousand five hundred Euro (EUR 210,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) class A shares; twenty-two thousand (22,000) class B shares; twenty-two thousand (22,000) class C shares; twenty-two thousand (22,000) class D shares; twenty-two thousand (22,000) class E shares; twenty-two thousand (22,000) class F shares; twenty-two thousand (22,000) class G shares; twenty-two thousand (22,000) class H shares; twenty-two thousand (22,000) class I shares; and twenty-two thousand (22,000) class J shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

#### *Fifth resolution*

The Shareholders resolve to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

#### *Subscription - Payment*

Thereupon,

1. Chess Peak Limited, represented as stated here above, declares to subscribe for nine thousand three hundred sixty-six (9,366) shares of the Company of each of the classes B to E and nine thousand three hundred sixty-seven (9,367) shares of the Company of each of the classes F to J, in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each and to fully pay them up by reallocation of the Company's capital contribution account (account 115 "apport en capitaux propres non rémunéré par des titres" of the Luxembourg standard Chart of Accounts) (the Account 115), in an amount of four million nine hundred ninety-four thousand two hundred ninety-nine Euro (EUR 4,994,299,-). It being understood that the amount of the reallocation shall be allocated as follows:

- i. eighty-four thousand two hundred and ninety-nine Euro (EUR 84,299,-) to the share capital account of the Company; and
- ii. four million nine hundred ten thousand Euro (EUR 4,910,000) to the share premium account of the Company, it being understood that such amount shall be equally divided and allocated to the share premium account of each of the class B to J shares.

2. Focussed Portfolios Limited, represented as stated here above, declares to subscribe for five thousand six hundred twenty-three (5,623) shares of the Company of each of the classes B and C and five thousand six hundred twenty-two (5,622) shares of the Company of each of the classes D to J, in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, in registered form, and to fully pay them up by reallocation of the Account 115, in an amount of two million nine hundred ninety-six thousand six hundred Euro (EUR 2,996,600,-). It being understood that the amount of the reallocation shall be allocated as follows:

- i. fifty thousand six hundred Euro (EUR 50,600,-) to the share capital account of the Company; and
- ii. two million nine hundred forty-six thousand Euro (EUR 2,946,000), to the share premium account of the Company, it being understood that such amount shall be equally divided and allocated to the share premium account of each of the class B to J shares.

3. Kuranza Trade Inc., represented as stated here above, declares to subscribe for five thousand six hundred twenty-three (5,623) shares of the Company of each of the classes B, D and E and five thousand six hundred twenty-two (5,622) shares of the Company of each of the classes C, F, G, H, I, J, in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, in registered form, and to fully pay them up by reallocation of the Account 115, in an amount of two million nine

hundred ninety-six thousand six hundred one Euro (EUR 2,996,601,-). It being understood that the amount of the reallocation shall be allocated as follows:

- i. fifty thousand six hundred one Euro (EUR 50,601,-) to the share capital account of the Company; and
- ii. two million nine hundred forty-six thousand Euro (EUR 2,946,000), to the share premium account of the Company, it being understood that such amount shall be equally divided and allocated to the share premium account of each of the class B to J shares.

4. Ardstone Capital Limited, a company incorporated and registered in Ireland, having its registered office at 48 Fitzwilliam Square, Dublin 2, Ireland, registered with the Company Register of Ireland under number 401098, here represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, declares to subscribe for three thousand seven hundred fifty (3,750) class A shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, in registered form, and to fully pay them up by reallocation of the Account 115, in an amount of three thousand seven hundred fifty Euro (EUR 3,750.-). It being understood that the amount of the reallocation shall be fully allocated to the share capital account of the Company

5. Juan Pazos of Calle de la Noguera, 27, 08860 Castelldefels, Barcelona, Spain, here represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, declares to subscribe for one thousand two hundred fifty (1,250) class A shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, in registered form, and to fully pay them up by reallocation of the Account 115, in an amount of one thousand two hundred fifty Euro (EUR 1,250.-). It being understood that the amount of the reallocation shall be fully allocated to the share capital account of the Company.

6. LJ Capital (IOM) Hadley Limited, a company incorporated and registered in the Isle of Man, having its registered office at Commerce House, 1 Bowring Road, Ramsey, Isle of Man IM8 2LQ, registered with the Company Register of Isle of Man under number 012684V, here represented by Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration, declares to subscribe for seven thousand five hundred (7,500) class A shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, in registered form, and to fully pay them up by reallocation of the Account 115, in an amount of seven thousand five hundred Euro (EUR 7,500.-). It being understood that the amount of the reallocation shall be fully allocated to the share capital account of the Company.

The Shareholders and the Subscribers will hereinafter collectively be referred to as the Shareholders.

The existence of the amounts booked in the Account 115 is evidenced inter alia, by a certificate dated 27 January 2016 signed inter alia by the manager (gérant) of the Company (the Certificate).

The Certificate states in essence that:

- that the interim accounts of the Company dated as of 29 December 2015 (the Interim Accounts) show that the Account 115 is equal to eleven million Euro (EUR 11,000,000); and
- since the Interim Accounts, no material changes have occurred which would have depreciated the value of the Account 115.

The Certificate and the Interim Accounts, after signature ne varietur the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

#### *Sixth resolution*

As a result of the above resolutions, the shareholders resolve to fully restate the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

### **I. "Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is PMD FINANCE S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1 The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely

ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1 The share capital of the Company is set at two hundred ten thousand five hundred Euro (EUR 210,500) represented by two hundred ten thousand five hundred (210,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, all of which are fully paid up and divided into ten (10) classes, as follows:

- (i) twelve thousand five hundred (12,500) class A shares (the Class A Shares),
- (ii) twenty-two thousand (22,000) class B shares (the Class B Shares),
- (iii) twenty-two thousand (22,000) class C shares (the Class C Shares),
- (iv) twenty-two thousand (22,000) class D shares (the Class D Shares),
- (v) twenty-two thousand (22,000) class E shares (the Class E Shares),
- (vi) twenty-two thousand (22,000) class F shares (the Class F Shares),
- (vii) twenty-two thousand (22,000) class G shares (the Class G Shares),
- (viii) twenty-two thousand (22,000) class H shares (the Class H Shares),
- (ix) twenty-two thousand (22,000) class I shares (the Class I Shares), and
- (x) twenty-two thousand (22,000) class J shares (the Class J Shares).

The Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares shall together be referred to as the Shares, each being a Share, and having such rights and features as set out in the Articles.

The Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares are hereinafter referred to as the Ordinary Shares, each being an Ordinary Share. The Class A Shares are hereinafter referred to as the Preference Shares, each being a Preference Share.

5.2 The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders and Shareholder shall be construed accordingly.

5.3 The Shares are in registered form.

5.4 In addition to the share capital there may be set up a share premium account (or any other type of assimilated equity reserve accounts) into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is allocated. Any share premium paid in respect of the subscription of any Share of a specific class shall be allocated to a share premium account corresponding to that specific class of Shares. Share premium may be distributed to the shareholders out of a relevant class of Shares upon decision of a general meeting of shareholders.

5.5 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.6 The share capital of the Company may be reduced through the redemption and cancellation of one or more entire classes of Shares through the redemption and cancellation of all the Shares in issue in such class(es). In the case of redemptions and cancellations of classes of Ordinary Shares, such cancellations and redemptions shall be made in reverse alphabetical order (starting with the Class J Shares).

5.7 In the event of a reduction of share capital through the redemption and cancellation of a class of Shares, such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (limited, however, to the Total Cancellation Amount).

5.8 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of Shares that is redeemed and cancelled.

5.9 Upon the redemption and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company to the Holders of Shares of the relevant class, pro rata to their holding in such class.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 All Shares shall have the rights specified in these Articles of Association and the economic rights as indicated in Article 15.

6.2 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.3 When the Company has a sole shareholder, the Shares are freely transferable to third parties.

6.4 The Shares are freely transferable between Shareholders.

6.5 The transfer of Shares to third parties is subject to the prior approval by Shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

6.6 A Share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Upon acceptance of a Share transfer by the Company, any manager of the Company acting alone may take the necessary steps to update the share register of the Company and record the transfer therein.

6.7 A register of Shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request. The Board shall not register or recognise the transfer of any Shares, unless such transfer is in accordance with, and permitted or required by this article 6.

6.8 Additional terms and conditions to those expressly stated in the Articles may be agreed in writing by the Shareholders in accordance with the provisions of any Shareholders' agreement that may be agreed between the Shareholders from time to time (the Shareholders' Agreement), such as, without limitation, any permitted transfer, tag along and drag along transfer provisions. Transfers of Shares must be made in compliance with any such additional terms and conditions and the Articles. The Company is entitled to refuse to register any transfer of Shares unless transferred in accordance with the Articles and in accordance with the terms and conditions of the Shareholders' Agreement.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be Shareholders.

7.2 The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board). The Shareholders may decide to appoint managers of two different classes (i.e. one or several class A managers and one or several class B managers).

#### **8.1 Powers of the board of managers**

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object subject to Article 8.2.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

#### **8.2 Reserved Matters**

The Board shall obtain prior approval by Shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company regarding the following reserved matters:

(i) other than in accordance with the business plan of the Company that is prepared by the Board in accordance with the Shareholders' Agreement (the Business Plan), the entry into any material debt arrangement, finance lease or contingent liability agreement;

(ii) any material variation to the Business Plan of the Company (i.e. a variation equating to an increase of 10% or more to the equity drawdown) or the adoption of a new Business Plan by the Company;

(iii) any material variation to any existing investment management agreement or any investment advisory agreement entered into by the Company or the entry into any new investment management agreement or any new investment advisory agreement by the Company; and

(iv) any material alteration to the general nature or scope of the business of the Company.

### 8.3 Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented, provided that if the Shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager vote in favour of the resolutions. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

### 8.4 Representation

(i) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager, provided that in the event the sole shareholder or general meeting of shareholders have appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company shall only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

## Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3 The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s).

### Art. 11. General meetings of Shareholders and Shareholders' written resolutions.

#### 11.1 Powers and voting rights

(i) Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of Shareholders (the General Meeting) or by way of written resolutions (the Shareholders' Written Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Written Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the Shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Written Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

#### 11.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any manager or Shareholder representing more than onehalf of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A Shareholder may grant written power of attorney to another person, Shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Written Resolutions are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Written Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital, provided that any amendment to this article 11.2 (vii), article 15 (Allocation of Profits) or article 16 (Distributions) of the Articles shall, in addition, require the consent of the holders of the Preference Shares.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a Shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

**Art. 12. Sole Shareholder.** When the number of Shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole Shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the Shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Written Resolutions is to be read as a reference to the sole Shareholder or the Shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

**Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1 The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of January and ends on the thirty-first (31<sup>st</sup>) of December of each year.

13.2 The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and Shareholders to the Company.

13.3 Any Shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Written Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

**Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).**

14.1 When so required by the Law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2 The Shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

14.3 If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditors are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

**Art. 15. Allocation of profits.**

15.1 Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by the Law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2 After the allocation to the Legal Reserve in accordance with article 15.1, the remainder of the Company's annual net profits, if any, shall be allocated, in accordance with the following (the holders of each class of Ordinary Shares being entitled to a portion of such profits pro rata their respective holding of the relevant class of Ordinary Shares):

(i) firstly, until such time as the Company has returned the Total Subscription Amount to the Ordinary Shares, the Company shall allocate all amounts available for distribution to the Ordinary Shares in accordance with article 15.3 of the Articles; then

(ii) secondly, once the Total Subscription Amount has been distributed in accordance with article 15.2 (i) of the Articles, and until such time as the Hurdle Rate has been achieved to the Ordinary Shares, the Company shall allocate all amounts available for distribution to the Ordinary Shares in accordance with article 15.3 of the Articles; and

(iii) thirdly, once the Hurdle Rate has been achieved pursuant to article 15.2 (ii) of the Articles, the Company shall allocate all amounts available for distribution as follows:

- a. an amount equal to twenty percent (20%) of the profits before tax of PropCo to the Preference Shares (the holders of Preference Shares being entitled to a portion of such profits pro rata their respective holding of Preference Shares); and
- b. the remaining balance to the Ordinary Shares in accordance with article 15.3 of the Articles.

15.3 Further to article 15.2, the relevant amount of the Company's annual net profits shall be allocated to the Ordinary Shares in accordance with the following:

- (i) to the Class B Shares, an amount of zero point one per cent (0.1%) of the nominal value of the Class B Shares, then,
- (ii) to the Class C Shares, an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the Class C Shares, then,
- (iii) to the Class D Shares, an amount of zero point two per cent (0.2%) of the nominal value of the Class D Shares, then,
- (iv) to the Class E Shares, an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the Class E Shares, then,
- (v) to the Class F Shares, an amount of zero point three per cent (0.3%) of the nominal value of the Class F Shares, then,
- (vi) to the Class G Shares, an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the Class G Shares, then,
- (vii) to the Class H Shares, an amount of zero point four per cent (0.4%) of the nominal value of the Class H Shares, then,
- (viii) to the Class I Shares, an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class I Shares, then,
- (ix) to the Class J Shares, an amount of zero point five per cent (0.5%) of the nominal value of the Class J Shares, and then,
- (x) the balance shall be allocated in its entirety to the last class in the reverse alphabetical order (i.e. initially to the Class J Shares, to the Class I Shares, if no Class I Shares are in existence, then to the Class H Shares and so on).

15.4 Any distribution amount payable on any class of Shares, unless specifically declared as payable, shall accrue and accumulate and shall be paid by the Company upon redemption of such class of Shares in reverse alphabetical order.

#### **Art. 16. Distributions.**

16.1 The decision to make distributions to the Shareholders and the determination of the amount of such distribution to each class of Shares will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of article 15.

16.2 In any case, distributions can only be made and Shares can only be redeemed to the extent that the Company has sufficient profits and other reserves (including amounts available in the share premium account) within the meaning of the Law and in accordance with the other applicable provisions of the Law.

16.3 Subject to the provisions of the Law and these Articles, interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

- (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including amounts available in the share premium account) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends and the determination of the amount of such distribution will be taken in accordance with the provisions of article 15.2;
- (iv) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (v) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company into account; and
- (vi) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Shareholders must refund the excess to the Company.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 17. Dissolution - liquidation.**

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The Shareholders appoint one or more liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

17.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the allocation provisions set forth in article 15.2.

## VII. General provisions

### Art. 18. General provisions.

18.1 Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Written Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Written Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the Law and the Shareholders' Agreement.

## VIII. Definitions

**Art. 19. Definitions.** Capitalized terms used in the Articles but not defined in this article 19 shall have the meaning ascribed to them in the specific provision of the Articles where they are located or in the Shareholders Agreement.

Available Amount means, in relation to a class of Shares, the net profits attributable to the relevant class of Shares (as determined in accordance with article 15 of the Articles) of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to article 16 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves, including for the avoidance of doubt the share premium account, attributable (if applicable on a pro rata basis) to the relevant class of Shares and (ii), as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the relevant class of Shares to the extent this corresponds to available amounts in accordance with the Law, but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) attributable to the relevant class of Shares and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount in relation to a class of Shares;

NP = net profits attributable to the relevant class of Shares in accordance with the provisions of article 15 of the Articles (including carried forward profits) as determined in accordance with the provisions of article 15 of the Articles;

P = any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium account) attributable to the relevant class of Shares;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the relevant class of Shares to the extent this corresponds to available amounts in accordance with the Law;

L = losses (including carried forward losses) attributable to the relevant class of Shares;

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Cancellation Value Per Share means the Total Cancellation Amount divided by the number of Shares in issue of the class of Shares being redeemed and cancelled.

Hurdle Rate means:

i. the price paid per Share by the First Round Investors with respect to their respective subscription for Ordinary Shares on 27 January 2016; plus

ii. an annual percentage return of 10% or more per Share on the aggregate amount invested by the holder of Ordinary Shares pursuant to their respective subscription for Ordinary Shares, calculated from the date of their respective subscription for Ordinary Shares.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Accounts Date.

Interim Accounts Date means the date no earlier than two (2) months before the date of the redemption and cancellation of the relevant class of Shares.

PropCo means AREM Projects S.L., a Spanish limited liability company, registered with the Barcelona Trade and Companies Registry under page 471640 and with tax identification number B-66580499.

Subscription Amount means the amount paid by a shareholder in return for the Shares allocated to it.

Total Cancellation Amount means an amount determined by the Board and approved by the General Meeting on the basis of the Interim Accounts. The Total Cancellation Amount of a particular class of Shares shall be the Available Amount of such class at the time of the redemption and cancellation of such class, unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner prescribed for an amendment of the Articles, provided, however, that the Total Cancellation Amount shall be limited to the lowest of (i) the Available Amount or (ii) the amount available for distribution to the holders of Shares of the relevant class in accordance with the Law on the basis of the Interim Accounts or (iii) the cash available at the level of the Company.



Total Subscription Amount means the aggregate amount of all Subscription Amounts.

*Seventh resolution*

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le vingt-septième jour du mois de janvier, par-devant nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de PMD FINANCE S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon et régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 412, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 201.328 et disposant d'un capital social s'élevant EUR 12.500,- (la Société), constituée suivant un acte de Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 4 novembre 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 133 du 18 janvier 2016. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

ONT COMPARU:

1) Chess Peak Limited, une société constituée et régie par les lois des Îles Vierges Britanniques, dont le siège social est établi à P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques et immatriculée auprès du registre des sociétés des Îles Vierges Britanniques sous le numéro 1877392, (l'Associé 1);

représenté ici par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2) Focussed Portfolios Limited, une société constituée et régie par les lois de l'Île de Man, dont le siège social est établi au 12-14 Finch Road, Douglas, Île de Man, IM1 2PT, immatriculée auprès du registre des sociétés de l'Île de Man sous le numéro 012237V, (l'Associé 2);

représenté ici par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3) Kuranza Trade Inc., une société constituée et régie par le droit panaméen, dont le siège social se situe à Avenida Samuel Lewis & Calle Gerardo, Ortega, Edificio Banco Central, 5to Piso, immatriculée auprès du registre des sociétés de Panama, sous le numéro 6551 (l'Associé 3, et avec l'Associé 2 et l'Associé 1, les Associés); et

représenté ici par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les Associés détiennent toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1) Renonciation aux formalités de convocation.

2) Création de dix (10) classes de part sociales alphabétiques dans le capital social de la Société allant des parts sociales de classe A aux parts sociales de classe J et reclassification des part sociales existantes de la Société en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune en neuf (9) classes, comme suit:

a. mille trois cent quatre-vingt-huit (1388) parts sociales de classe B;

b. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe C;

c. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe D;

d. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe E;

e. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe F;

f. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe G;

g. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe H;

h. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe I; et

i. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe J.

3) Allocation des parts sociales suite à la reclassification mentionnée au point 2. ci-dessus parmi les associés de la Société comme suit:

4)

Associés	Parts Sociales
Chess Peak Limited . . . . .	634 parts sociales de classe B 634 parts sociales de classe C 634 parts sociales de classe D 634 parts sociales de classe E 633 parts sociales de classe F 633 parts sociales de classe G 633 parts sociales de classe H 633 parts sociales de classe I 633 parts sociales de classe J
Focussed Portfolios Limited . . . . .	377 parts sociales de classe B 377 parts sociales de classe C 378 parts sociales de classe D 378 parts sociales de classe E 378 parts sociales de classe F 378 parts sociales de classe G 378 parts sociales de classe H 378 parts sociales de classe I 378 parts sociales de classe J
Kuranza Trade, Inc. . . . .	377 parts sociales de classe B 378 parts sociales de classe C 377 parts sociales de classe D 377 parts sociales de classe E 378 parts sociales de classe F 378 parts sociales de classe G 378 parts sociales de classe H 378 parts sociales de classe I 378 parts sociales de classe J
Total: . . . . .	1388 parts sociales de classe B; 1389 parts sociales de classe C; 1389 parts sociales de classe D; 1389 parts sociales de classe E; 1389 parts sociales de classe F; 1389 parts sociales de classe G; 1389 parts sociales de classe H; 1389 parts sociales de classe I; 1389 parts sociales de classe J.

5) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (EUR 198.000) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par; mille trois cent quatre-vingt-huit (1388) parts sociales de classe B; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe C; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe D; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe E; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe F; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe G; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe H; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe I; et mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, au montant de deux cent dix mille cinq cents euros (EUR 210.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe B; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe C; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe D; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe E; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe F; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe G; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe H; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe I; et vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

6) Souscription et libération de l'augmentation de capital mentionnée au point 4. ci-dessus.

7) Refonte complète des statuts de la Société notamment pour y refléter les modifications ci-dessus et modification de l'objet social de sorte que l'article concerné des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

“L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments

financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris, sans s'y limiter, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut exercer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer tous les moyens juridiques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."

8) Modification du registre des associés de la Société à l'effet de refléter les changements ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription des parts sociales reclassées et nouvellement émises au sein du registre des associés de la Société.

9) Divers.

III. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant présente ou représentée, les Associés renoncent, dans la mesure nécessaire ou applicable, aux avis et formalités de convocation, se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de créer dix (10) classes de part sociales alphabétiques dans le capital social de la Société allant des parts sociales de classe A aux parts sociales de classe J et de reclasser les part sociales existantes de la Société en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune en neuf (9) classes de part sociales, comme suit:

- a. mille trois cent quatre-vingt-huit (1388) parts sociales de classe B;
- b. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe C;
- c. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe D;
- d. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe E;
- e. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe F;
- f. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe G;
- g. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe H;
- h. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe I; et
- i. mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe J.

*Troisième résolution*

Suite à la reclassification décidée dans la deuxième résolution ci-dessus, les Associés décident d'allouer les parts sociales de la Sociétés parmi les associés de la Société comme suit:

Associés	Parts Sociale
Chess Peak Limited . . . . .	634 parts sociales de classe B 634 parts sociales de classe C 634 parts sociales de classe D 634 parts sociales de classe E 633 parts sociales de classe F 633 parts sociales de classe G 633 parts sociales de classe H 633 parts sociales de classe I 633 parts sociales de classe J
Focussed Portfolios Limited . . . . .	377 parts sociales de classe B 377 parts sociales de classe C

	378 parts sociales de classe D
	378 parts sociales de classe E
	378 parts sociales de classe F
	378 parts sociales de classe G
	378 parts sociales de classe H
	378 parts sociales de classe I
	378 parts sociales de classe J
Kuranza Trade, Inc. ....	377 parts sociales de classe B
	378 parts sociales de classe C
	377 parts sociales de classe D
	377 parts sociales de classe E
	378 parts sociales de classe F
	378 parts sociales de classe G
	378 parts sociales de classe H
	378 parts sociales de classe I
	378 parts sociales de classe J
Total: .....	1388 parts sociales de classe B;
	1389 parts sociales de classe C;
	1389 parts sociales de classe D;
	1389 parts sociales de classe E;
	1389 parts sociales de classe F;
	1389 parts sociales de classe G;
	1389 parts sociales de classe H;
	1389 parts sociales de classe I;
	1389 parts sociales de classe J.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (EUR 198.000) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par; mille trois cent quatre-vingt-huit (1388) parts sociales de classe B; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe C; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe D; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe E; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe F; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe G; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe H; mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe I; et mille trois cent quatre-vingt-neuf (1389) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, au montant de deux cent dix mille cinq cents euros (EUR 210.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe B; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe C; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe D; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe E; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe F; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe G; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe H; vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe I; et vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation de capital de la manière suivante:

#### *Souscription - Libération*

Ainsi,

1. Chess Peak Limited, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à neuf mille trois cent soixante-six (9.366) parts sociales de chacune des classes B à E de la Société et neuf mille trois cent soixante-sept (9.367) parts sociales de chacune des classes F à J de la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par réallocation du compte 115, apport en capitaux propres non rémunéré par des titres du plan comptable luxembourgeois de la Société (le Compte 115) d'un montant de deux cent un mille quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 4.994.299,-). Il est entendu que le montant de l'apport est affecté de la manière suivante:

i. quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 84.299,-) au compte de capital social de la Société; et

ii. quatre millions neuf cent dix mille euros (EUR 4.910.000,-), au compte de prime d'émission de la Société, il est entendu que ledit montant est divisé et affecté de manière égale entre les comptes de prime d'émission des parts sociales de classe B à J.

2. Focussed Portfolios Limited, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq mille six cent vingt-trois (5.623) parts sociales de chacune des classes B à C de la Société et cinq mille six cent vingt-deux (5.622) parts sociales de

chacune des classes D à J de la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par réallocation du Compte 115 d'un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt-seize mille six cents euros (EUR 2.996.600,-). Il est entendu que le montant de l'apport est affecté de la manière suivante:

- i. cinquante mille six cents euros (EUR 50.600,-) au compte de capital social de la Société; et
- ii. deux millions neuf cent quarante-six mille euros (EUR 2.946.000,-), au compte de prime d'émission de la Société, il est entendu que ledit montant est divisé et affecté de manière égale entre les comptes de prime d'émission des parts sociales de classe B à J.

3. Kuranza Trade Inc., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq mille six cent vingt-trois (5.623) parts sociales de chacune des classes B, D and E de la Société et cinq mille six cent vingt-deux (5.622) parts sociales de chacune des classes C, F, H, I, et J de la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par réallocation du Compte 115 d'un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt-seize mille six cent un euros (EUR 2.996.601,-). Il est entendu que le montant de l'apport est affecté de la manière suivante:

- i. Cinquante mille six cent un euros (EUR 50.601,-) au compte de capital social de la Société; et
- ii. deux millions neuf cent quarante-six mille euros (EUR 2.946.000,-), au compte de prime d'émission de la Société, il est entendu que ledit montant est divisé et affecté de manière égale entre les comptes de prime d'émission des parts sociales de classe B à J.

4. Ardstone Capital Limited, une société constituée et immatriculée en Irlande, dont le siège social se situe au 48 Fitzwilliam Square, Dublin 2, Irlande, immatriculée auprès du registre de commerce d'Irlande sous le numéro 401098, représenté ici par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement, déclare souscrire à trois mille sept cent cinquante (3.750) parts sociales de class A de la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par réallocation du Compte 115 d'un montant de trois mille sept cent cinquante euros (EUR 3.750,-). Il est entendu que le montant de la réallocation est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

5. Juan Pazos, demeurant à Valle de la Noguera, 27, 08860 Castelldefels, Barcelone, Espagne, représenté ici par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement, déclare souscrire à mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de class A de la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par réallocation du Compte 115 d'un montant de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250,-). Il est entendu que le montant de la réallocation est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

6. LJ Capital (IOM) Hadley Limited, une société constituée et régie par les lois de l'Île de Man, dont le siège social est établi à Commerce House, 1 Bowring Road, Ramsey, Île de Man, IM8 2LQ, immatriculée auprès du registre des sociétés de l'Île de Man sous le numéro 012684V représenté ici par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement, déclare souscrire à sept mille cinq cents (7.500) parts sociales de class A de la Société, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par réallocation du Compte 115 d'un montant de sept mille cinq cents euros (EUR 7.500,-). Il est entendu que le montant de la réallocation est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

Les Associés et les souscripteurs seront ci-dessous collectivement désignés comme les Associés.

L'existence des montants enregistrés dans le Compte 115 est prouvé inter alia, par le certificat en date du 27 janvier 2016 signé par inter alia le gérant de la Société (le Certificat).

Le Certificat mentionne substantiellement que:

- Les comptes intérimaires de la Société en date du 29 janvier 2015 (les Comptes Intérimaires) montre que le Compte 115 s'élève à onze millions d'euros (EUR 11.000.000); et
- Depuis les Comptes Intérimaires, aucun changement matériel n'est intervenu qui aurait dévalué la valeur du Compte 115.

Le Certificat et les Comptes Intérimaires, après signature ne varietur par le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

#### *Sixième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés décident de refondre intégralement les Statuts de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est PMD FINANCE S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

## **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

## **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris, sans s'y limiter, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut exercer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer tous les moyens juridiques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

## **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à deux cent dix mille cinq cents euros (EUR 210.500), représenté par deux cent dix mille cinq cents (210.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes entièrement libérées et divisées en dix (10) classes de la manière suivante:

- (1) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A);
- (2) vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B);
- (3) vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C);
- (4) vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D);
- (5) vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E);
- (6) vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F);
- (7) vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G);
- (8) vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H);
- (9) vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I); et
- (10) vingt-deux mille (22.000) parts sociales de classe J (les Parts Sociales de Classe J).

Les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe

H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J sont collectivement désignées comme les Parts Sociales, chacune une Part Sociale et disposent des droits et caractéristiques définis dans les Statuts.

Les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J sont ci-après désignées les Parts Sociales Ordinaires, chacune une Part Sociale Ordinaire. Les Parts Sociales de Classe A sont ci-après désignées comme les Parts Sociales Préférentielles, chacune une Part Sociale Préférentielle.

5.2. Les Détenteurs des Parts Sociales sont ensemble désignés comme les Associés et Associé sera interprété en conséquence.

5.3. Les Parts Sociales sont nominatives.

5.4. En plus du capital social, un compte de prime d'émission (ou tout autre type assimilé de comptes de réserve de capital) sur lequel sera enregistrée toute prime payée sur toute Part Sociale. Toute prime d'émission payée pour la souscription d'une Part Sociale d'une classe particulière sera affectée à un compte de prime d'émission lié à cette classe particulière de Parts Sociales. La prime d'émission peut être distribuée aux associés d'une classe de Parts Sociales concernée par décision d'une assemblée générale des associés.

5.5. Le capital social peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.6. Le capital social peut être réduit par le rachat et l'annulation d'une ou de plusieurs classes entières de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans cette classe ou ces classes. En cas de rachats et annulations de classes de Parts Sociales Ordinaires, ces rachats et annulations seront effectués dans l'ordre alphabétique inversé (en commençant par les Parts Sociales de Classe J).

5.7. En cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales, cette classe de Parts Sociales donne droit à leurs propriétaires proportionnellement à leur détention dans cette classe, au Montant Disponible (limité, toutefois au Montant Total d'Annulation).

5.8. La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la classe de Parts Sociales qui est rachetée et annulée.

5.9. Lors du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la classe concernée, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale devient échue et payable par la Société aux Détenteurs de Parts Sociales de la classe concernée, proportionnellement à leur participation dans ladite classe.

#### **Art. 6. Parts sociales et Cession de Parts Sociales.**

6.1. Toutes les Parts Sociales ont les droits spécifiés dans les présents Statuts et les droits économiques indiqués à l'Article 15.

6.2. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés.

6.5. La cession des Parts Sociales à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

6.6. Une cession de Parts Sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois. A l'acceptation du transfert de Parts Sociales par la Société, tout gérant de la Société, agissant individuellement, peut prendre les dispositions nécessaires pour mettre à jour le registre des parts sociales de la Société et y enregistrer la cession.

6.7. Un registre des Associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Associé. Le Conseil n'inscrira ni ne reconnaîtra la cession de Parts Sociales sauf si cette cession est conforme à, et permise ou requise par le présent article 6.

6.8. Les Associés peuvent accepter des modalités supplémentaires à celles expressément indiquées dans ces Statuts conformément aux stipulations d'un pacte d'Associés qui peut être conclu entre les Associés au fil du temps (le Pacte d'Associés) telles que, sans limitation, toute cession autorisée, dispositions de sortie conjointe ou de sortie forcée. Les cessions de Parts Sociales doivent être effectuées en respectant ces modalités supplémentaires et les Statuts. La Société est en droit de refuser l'inscription de toute cession de Parts Sociales sauf si elles sont cédées conformément aux Statuts et aux modalités du Pacte d'Associés.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être des Associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une résolution des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de deux différentes classes (à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B).

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société sous réserve de l'article 8.2.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Sujets Réservés

Le Conseil doit obtenir l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société en ce qui concerne les sujets réservés suivants:

(i) sauf en se conformant au plan d'activité de la Société qui sera préparé par le Conseil conformément au Pacte d'Associés (le Plan d'Activité), la conclusion d'aménagement de dettes importantes, de contrats de location-financement ou d'accords de responsabilité éventuels;

(ii) toute variation important au Plan d'Activité de la Société (i.e. une variation équivalente à une augmentation de 10% ou plus aux tirages de capital) ou l'adoption d'un nouveau Plan d'Activité par la Société;

(iii) toute variation importante à tout contrat de gestion d'investissement ou contrat de conseil en investissement existant conclu par la Société ou la conclusion de tout nouveau contrat de gestion d'investissement ou tout nouveau contrat de conseil en investissement; et

(iv) toute modification importante à la nature ou au cadre général de l'activité de la Société.

#### 8.3. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil sera donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant aux lieux et aux heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les résolutions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, étant entendu que si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la résolution. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### 8.4. Représentation

(i) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant à condition que lorsque l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui le Conseil a délégué des pouvoirs spéciaux.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toutes références dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui le gérant unique a délégué des pouvoirs spéciaux.



**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur mandat, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

#### IV. Associé(s)

##### **Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.**

###### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des Associés (chacune une Assemblée Générale) ou par résolutions écrites (les Résolutions Ecrites des Associés).

(ii) Lorsque les résolutions sont à adopter par Résolutions Ecrites des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les Associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Ecrites des Associés signées par tous les Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées à une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

###### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative du Conseil ou d'Associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, elle peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, Associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les résolutions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Ecrites des Associés le sont par des Associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois et les résolutions sont adoptées à la seconde Assemblée Générale ou par Résolutions Ecrites des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social, à condition que toute modification à cet article 11.2 (vii), l'article 15 (Affectation des bénéfiques) ou article 16 (distributions) des Statuts doit, en outre, exiger le consentement des détenteurs des Parts Sociales Préférentielles.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

##### **Art. 12. Associé unique.** Dans le cas où le nombre des Associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux Associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Ecrites des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'Associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'Associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfiques - Contrôle

##### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de pertes et profits, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes de son ou ses gérants et des Associés envers la Société.

13.3. Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de pertes et profits sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Ecrites des Associés dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

##### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la Loi.

14.2. Les Associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne peut pas dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

14.3. Si le nombre des associés dépasse vingt-cinq (25), les opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires (statutory auditors), à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont rééligibles par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être ou non des associés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette exigence cesse quand la Réserve Légale atteint un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Après l'affectation à la Réserve Légale conformément à l'article 15.1, le solde des bénéfices nets annuels de la Société, le cas échéant, sera affecté, conformément à ce qui suit (les détenteurs de chaque classe de Parts Sociales Ordinaires ayant droit à une portion desdits bénéfices au prorata de leur participation respective des Parts Sociales Ordinaires) de:

(i) premièrement, jusqu'à ce que la Société a reversé le Montant de Souscription Total des Parts Sociales Ordinaires, la Société affectera, tous les montants disponibles à la distribution aux Parts Sociales Ordinaires conformément à l'article 15.3 des Statuts; puis

(ii) deuxièmement, une fois que le Montant de Souscription Total a été reversé conformément à l'article 15.2 (i) des Statuts, et jusqu'à ce que le Taux de Rendement Minimal a été atteint sur chaque Parts Sociales Ordinaires, la Société affectera tous les montants disponibles à la distribution, aux Parts Sociales Ordinaires conformément à l'article 15.3 des Statuts; et

(iii) troisièmement, une fois que le Taux de Rendement Minimal a été atteint conformément à l'article 15.2 (ii) des Statuts, la Société affectera tous les montants disponibles pour la distribution conformément à ce qui suit:

a. un. un montant égal à vingt pour cent (20%) des bénéfices avant impôt de PropCo aux Parts Sociales Préférentielles (les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles ayant droit à une portion desdits bénéfices au prorata de leur participation respective de Parts Sociales Préférentielles); et

b. le solde restant aux Parts Sociales Ordinaires conformément à l'article 15.3 des Statuts.

15.3. Conformément à l'article 15.2, le montant correspondant des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés aux Parts Sociales Ordinaires, conformément à ce qui suit:

(i) aux Parts Sociales de Classe B, un montant de zéro virgule un pour cent (0,1%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe B, puis,

(ii) aux Parts Sociales de Classe C, un montant de zéro virgule quinze pour cent (0,15%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C, puis,

(iii) aux Parts Sociales de Classe D, un montant de virgule deux pour cent (0,2%) à zéro de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D, puis,

(iv) aux Parts Sociales de Classe E, un montant de virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) à zéro de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe E, alors,

(v) aux Parts Sociales de Classe F, un montant de zéro virgule trois pour cent (0,3%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe F, puis,

(vi) aux Parts Sociales de Classe G, un montant de virgule trente-cinq pour cent (0,35%) à zéro de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe G,

(vii) les Parts Sociales de Classe H, un montant de zéro virgule quatre pour cent (0,4%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe H, alors

(viii) aux Parts Sociales de Classe I, un montant de virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) à zéro de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe I, puis

(ix) Parts Sociales de Classe J, un montant de zéro virgule cinq pour cent (0,5%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe J, puis,

(x) le solde sera alloué dans son intégralité à la dernière classe dans l'ordre alphabétique inverse (c. initialement aux Parts Sociales de Classe J, aux Parts Sociales de Classe I, si les Parts Sociales de Classe I sont dans l'existence, puis les Parts Sociales de Classe H etc)

15.4. Tout montant de distribution à payer pour une classe de Parts Sociales, sauf s'il est précisément déclaré payable, s'accroît et s'accumule et sera payé par la Société lors du rachat de cette classe de Parts Sociales dans l'ordre alphabétique inverse.

#### **Art. 16. Distributions.**

16.1. La décision d'effectuer des distributions aux Associés et la détermination du montant d'une telle distribution à chaque classe e Parts Sociales sera prise par les Associés conformément aux stipulations de l'article 15.2.

16.2. En tout cas, les distributions ne pourront se faire et les Parts Sociales ne pourront être rachetées que dans la mesure où la Société a des bénéfices suffisants (en ce compris les montants disponible sur le compte de prime d'émission) au sens de la Loi et conformément aux autres dispositions applicables de la Loi.

16.3. Sous réserve des dispositions de la Loi et des présents Statuts, des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

- (i) Le Conseil établit des comptes intermédiaires;
- (ii) ces comptes intermédiaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la Réserve Légale;
- (iii) la décision de distribuer les dividendes intermédiaires et la détermination du montant de la distribution sera prise conformément aux stipulations de l'article 15.2;
- (iv) Le Conseil doit prendre la décision de distribuer des dividendes intermédiaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intermédiaires;
- (v) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés par la distribution d'un dividende intermédiaire; et
- (vi) Si les dividendes intermédiaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les Associés doivent rembourser le trop-payé à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les Associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être des Associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et des frais de liquidation, le boni de liquidation est distribué aux Associés de manière à atteindre sur une base globale le même résultat économique que les règles de distribution définies à l'article 15.2.

## VII. Dispositions générales

### Art. 18. Général.

18.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus.

Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence ou des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public et du Pacte d'Associés.

## VIII. Définitions

**Art. 19. Définitions.** Les termes en majuscule utilisés dans les Statuts et non définis dans cet article 19 auront la signification qui leur sera attribuée dans les dispositions spécifiques des Statuts où ils se situent ou dans le Pacte d'Associés.

Montant Disponible signifie, en relation avec une classe de Parts Sociales, les bénéfices nets attribuables à la classe concernée de Parts Sociales de la Société (tels que déterminés conformément à l'article 15 des Statuts) (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où les Associés auraient eu droit à des distributions de dividendes conformément à l'article 16 des Statuts, augmenté (i) de toutes réserves librement distribuables, y compris, afin de lever toute ambiguïté, le compte de prime d'émission (si attribuable proportionnellement) à la classe concernée de Parts Sociales et (ii), le cas échéant, du montant de la réduction de capital social et la réduction de la réserve légale relative à la classe concernée de Parts Sociales dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la Loi, mais réduit par (i) les pertes (y compris les pertes reportées) attribuables à la classe concernée de Parts Sociales et (ii) les sommes à placer en réserve(s), conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts, telles que définies dans les Comptes Intérimaires concernés (afin de lever toute ambiguïté, sans double comptage) de sorte que:

$$MD = (BN + R + RC) - (P + SR)$$

Où:

MD = Montant Disponible relatif une classe de Parts Sociales;

BN = les bénéfices nets attribuables à la classe concernée de Parts Sociales conformément aux stipulations de l'article 15 des Statuts (y compris les bénéfices reportés) tels que déterminés conformément aux stipulations de l'article 15 des Statuts;

R = les réserves librement distribuables (y compris pour lever toute ambiguïté le compte de prime d'émission) attribuable à la classe concernée de Parts Sociales;

RC = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de réserve légale relatif à la classe concernée de Parts Sociales dans la mesure où celui-ci correspond aux montants disponibles conformément à la Loi;

P = les pertes (y compris les pertes reportées) attribuables à la classe concernée de Parts Sociales;

SR = toute somme à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Valeur d'Annulation Par Part Sociale signifie le Montant Total d'Annulation divisé par le nombre de Parts Sociales en circulation de la classe de Parts Sociales rachetée et annulée.

Taux de Rendement Minimal signifie:

i. Le prix payé par Part Sociale par les Investisseurs du Premier Tour concernant leur souscription respective aux Parts Sociales Ordinaires le 27 janvier 2016; plus

ii. Un rendement annuel de 10% ou plus par Part Sociale sur le montant total investi par les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires en vertu de leur souscription respective aux Parts Sociales Ordinaires, calculé à compter de la date de leur souscription respective aux Parts Sociales Ordinaires.

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date qui ne précède pas de deux (2) mois la date de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales concernée.

PropCo désigne AREM Projects S.L., une société à responsabilité limitée de droit espagnol, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Barcelone à la page 471640 et dont le numéro d'identification fiscale est le B-66580499.

Montant de Souscription signifie le montant payé par un associé en contrepartie des Parts Sociales qui lui sont attribuées.

Montant Total d'Annulation signifie le montant déterminé par le Conseil et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base des Comptes Intérimaires. Le Montant Total d'Annulation d'une classe particulière de Parts Sociales sera le Montant Disponible de ladite classe au moment du rachat et de l'annulation de ladite classe, sauf si l'Assemblée Générale en décide autrement de la manière requise pour la modification des Statuts, à condition, toutefois, que le Montant Total d'Annulation soit limité au moindre (i) du Montant Disponible de la classe concernée de Parts Sociales ou (ii) du montant disponible pour distribution aux détenteurs de Parts Sociales de la classe concernée conformément à la Loi et sur la base des Comptes Intérimaires ou (iii) des liquidités disponibles au niveau de la Société.

Montant de Souscription Total signifie le montant total de tous les Montants de Souscription.

#### *Septième résolution*

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société à l'effet de refléter les changements ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, afin de procéder au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription des parts sociales reclassées et nouvellement émises au sein du registre des associés de la Société.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française, à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 1<sup>er</sup> février 2016. Relation: GAC/2016/825. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 03 février 2016.

Référence de publication: 2016064750/1281.

(160025962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2016.

---

**Ferro Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 204.257.

—  
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the seventeenth day of February  
Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FERRO SPAIN S.A., a public limited company (société anonyme) incorporated and existing under the law of Spain, having its registered office at Carretera, Valencia-Barcelona, km. 61,500, 12550 Almazora (Castellón, Spain) and registered with the Registro Mercantil Central of Spain under the number A-48027981;

here represented by Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal on 15<sup>th</sup> February 2016.

The said proxy, initialled “ne varietur” by the mandatory of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become partners in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of participations (equity interests), in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. It may open branches in Luxembourg and abroad.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. It may also give guarantees and grant securities interest in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. For avoidance of doubt, the Company will not be able to grant securities or guarantees binding Ferro Corporation or any other group company without the written consent of any such company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of Ferro Luxembourg Holdings S.à r.l..

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500.-) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. Upon decision of the general meeting of members, the members of the board of managers might be split into two categories, respectively denominated class A managers and class B managers.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix(es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one manager, by the joint signature of two managers, or if there are different classes of managers, by the joint signature of one class A manager together with a class B manager.

**Art. 13.** The board of managers shall meet upon call by any one manager at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

The board of managers may decide to issue bonds without a public offer under any denomination. The board of managers shall decide the nature, the price, the rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions in connection therewith.

A bond register shall be kept at the registered office of the company.

The board of managers may take the following actions only after receiving prior approval from the partner(s) of the Company:

a) conclusion of any loan agreements or credit agreements (including the extension of credit for customer transactions in the ordinary course of business) that exceed EUR 100,000.- with third parties that are not affiliated entities of the Company, other than drawing on existing lines of credit within their limits, which is an action which remains within the scope of the powers of the board of managers;

b) conclusion of any loan agreements with Company employees;

c) conclusion of guarantee agreements or other agreements securing the fulfillment of obligations (including letters of credit for commercial transactions in the ordinary course of business) that exceed EUR 100,000.- with third parties that are not affiliated entities of the Company;

d) conclusion of transactions involving real estate (purchase and sale agreements, lease agreements and other agreements related to real estate, creation of a pledge, mortgage or any other encumbrance of the Company's real estate), with third parties which are not affiliated entities of the Company, other than lease agreements under which the annual rental amount does not exceed EUR 50,000.-;

e) conclusion of transactions which are executed outside of the Company's ordinary course of business with third parties that are not affiliated entities of the Company, and that have a size that in total or separately exceeds the greater of 10% of the book value of the Company's assets or EUR 100,000.-; and

f) conclusion of transactions on behalf of the Company, which have a term that exceeds three years and require more than six months' notice to cancel, with third parties other than affiliated entities of the Company, (other than the lease of equipment in the ordinary course of business with annual rental or payment amounts that do not exceed EUR 50,000.-).

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The Company shall indemnify any manager or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at its request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or fault or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 17.** The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds (profits and other available reserves including share premium) are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation. The decision to distribute interim dividends must be taken by the manager or the board of managers within two (2) months from the date of the interim accounts.

#### **D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners**

**Art. 18.** Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 19.** Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 20.** In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 21.** The Company's year commences on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December.

**Art. 22.** Each year on the 31<sup>st</sup> of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23.** Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

## F. Dissolution - Liquidation

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

### *Subscription and payment*

The articles of association having thus been established, the party appearing hereby declares that it subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares representing the total share capital of the Company.

All the shares of a par value of one euro (EUR 1.-) each have been fully paid up by payment in cash and the amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED euro (EUR 12,500.-) is now available to the corporation, evidence thereof was given to the undersigned notary.

### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31<sup>st</sup> of December 2016.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-)

### *General meeting of partners*

The above named party, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg;
2. Gerrit Jacobus van der Wilt, European Treasurer, born on 10 December 1959 in Zevenhuizen, The Netherlands, with professional address at Roer 266, 2908 MC Capelle a/d IJssel, The Netherlands, is appointed class A manager of the Company for an unlimited period;
2. Marie-Catherine Brunner, private employee, born on 23 September 1977 in Sarrebourg, France, with professional address at 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, is appointed class B manager of the Company for an unlimited period;

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille seize, le dix-septième jour de février.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

FERRO SPAIN S.A, une société anonyme constituée en Espagne, ayant son siège social sis au Carretera, Valencia-Barcelone, km. 61,500, 12550 Almazora (Castellón, Espagne) et enregistrée au registre des sociétés d'Espagne (Registro Mercantil Central) sous le numéro A-48027981,

ici représentée par Madame Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 15 février 2016.

La procuration signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:



## A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** L'objet de la Société est l'acquisition de participations (capitaux propres), au Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de telles participations. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat et échange de toute autre manière toute sorte de titres, actions et titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et d'autres instruments de dettes et plus généralement toutes autres valeurs mobilières ou instruments financiers émis par une entité qu'elle soit publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine qu'il soit. Elle peut ouvrir des succursales à Luxembourg ou dans tous autres pays.

La Société peut emprunter sous toute forme, excepté par offre publique. Elle peut émettre, par placement privé uniquement, des billets, titres et créances et toute sorte de titres représentatifs de dettes et/ou de participations. La Société peut acquérir des participations à des prêts et/ou prêter des fonds y compris ceux résultant des emprunts et/ou des titres représentatifs de dette à ses filiales et sociétés affiliées ou à toute autre entité qui appartient au même groupe que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées ou de toute autre entité qui appartient au même groupe que la Société. Pour éviter toute ambiguïté, la Société ne pourra pas consentir à des sûretés ou des garanties reliant Ferro Corporation ou tout autre entité du groupe sans le consentement écrit de ladite entité. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges ou créer toutes sûretés sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut employer toute technique et instruments relatifs à ses investissements dans l'optique d'une gestion efficace, y compris des techniques et des instruments conçus pour protéger la Société contre le crédit, le taux de change, des risques de taux d'intérêt et tout autre risque.

La Société peut d'une façon générale, effectuer toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de Ferro Luxembourg Holdings S.à r.l..

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

## B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée douze mille cinq cents (12.500,-) parts sociales, d'une valeur de un EURO (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

## C. Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

En cas de pluralité de gérants, ils constituent le conseil de gérance. Sur décision de l'assemblée générale des associés, les membres du conseil de gérance peuvent être subdivisés en deux catégories, à savoir les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, soit par la signature du gérant unique, soit lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants, soit lorsque des gérants de différentes catégories ont été nommés, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

**Art. 13.** Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Le conseil de gérance peut décider l'émission d'emprunts obligataires privés sous forme d'obligations sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission, et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil de gérance peut prendre les décisions suivantes seulement après accord préalable du ou des associés de la Société:

a) la conclusion de tous contrats de prêts et accords de crédits (y compris l'extension de crédit pour les transactions des clients dans le cadre de l'activité de la Société) excédant 100.000 EUR avec des tierces personnes qui ne sont pas affiliées à la Société, dans les limites des lignes de crédit existantes et qui reste dans le cadre des pouvoirs du conseil de gérance,

b) conclusion de tous contrats de prêts avec les employés de la Société,

c) conclusion d'accords de garantie ou de tous autres contrats garantissant l'accomplissement d'obligations (y compris les lettres de crédit pour les transactions commerciales dans le cadre de l'activité de la Société) excédant 100.000 EUR avec des tierces personnes qui ne sont pas affiliées à la Société,

d) conclusion de transactions immobilières (contrats d'achat et de vente, contrats de bail et autres contrats immobiliers, création d'un nantissement, hypothèque ou tout autre sûreté concernant l'immobilier de la Société) avec des tierces personnes qui ne sont pas affiliées à la Société, autres que les contrats de bail pour lesquels le loyer annuel n'excède pas 50.000 EUR,

e) conclusion de transactions qui sont exécutées en dehors du domaine d'activité de la Société avec de tierces personnes qui ne sont pas affiliées à la Société et dont la taille excède (au total ou séparément) plus de 10% de la valeur comptable des actifs de la Société ou de 100.000 EUR, et

f) conclusion de transactions de la part de la Société ayant une durée de plus de trois ans et qui nécessitent une convocation préalable de six mois pour être annulées, avec des tierces personnes qui ne sont pas affiliées à la Société (autres que la location de matériel relatif au domaine d'activité de la Société ayant un loyer annuel ou des paiements n'excédant pas 50.000 EUR).

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société indemniserait tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité de gérant ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou faute ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que le gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclut pas d'autres droits dans le chef du gérant ou fondé de pouvoir.

**Art. 17.** Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants (profits et toute autre réserve y compris les primes d'émission) sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire. La décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être prise par le gérant ou le conseil de gérance dans les deux (2) mois suivants la date des comptes intérimaires.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 22.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, le comparant déclare qu'il a souscrit douze mille cinq cent (12.500) parts sociales représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2016.

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille quatre cents euros (EUR 1.400.-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.
2. Gerrit Jacobus van der Wilt, European Treasurer, né le 10 décembre 1959 à Zevenhuizen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au Roer 266, 2908 MC Capelle a/d IJssel, Pays-Bas, est nommé gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée,
3. Marie-Catherine Brunner, employée privé, née le 23 septembre 1977 à Sarrebourg, France, avec adresse professionnelle au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, est nommé gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 25 février 2016. 2LAC/2016/4187. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

*Le Receveur* (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2016.

Référence de publication: 2016073402/399.

(160037467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2016.

**DIAMAN Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 119.895.

The Extraordinary General Meeting of Shareholders of DIAMAN Sicav (the "Company") held on 12 May 2016 was not validly constituted and has not been authorized to deliberate on the items of agenda failing the required quorum and it was decided to reconvene a second meeting with the same agenda. Therefore Shareholders of the SICAV are kindly invited to attend an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held at the registered office of the Company on 4 July 2016 at 2.30 p.m. to deliberate and vote on the following agenda:

*Agenda:*

1. Amendment of article 2 of the articles of incorporation of the Company (the "Articles") to provide that, under the conditions set forth in Luxembourg laws and regulations:
  - The Board of Directors of the Company may transfer the registered office of the Company within the same municipality.
  - Shareholders may resolve to transfer the registered office of the Company to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg.
2. Amendment of article 4 of the Articles to provide that the Company is subject to the law of 17 December 2010 on undertakings for collective investment implementing Directive 65/2009/EC of the European Parliament and of the Council of 13 July 2009, replacing the law of 20 December 2002 on undertakings for collective investment and to indicate that the Company qualifies as an undertaking for collective investment in transferable securities ("UCITS").
3. Amendment of article 6 of the Articles to provide that to indicate that (i) the decision to issue bearer and/or registered shares form will be reflected in the prospectus of the Company and (ii) the bearer shares will be only issued on dematerialised basis and deposited in a securities account maintained in the name of the holders of such shares with an authorised account holder or a provider of settlement services.
4. Amendment of article 7 of the Articles to add that the subscription requests may be suspended under the terms and in accordance with the provisions of article 12 of the Articles.
5. Amendment of article 8 of the Articles
  - a. to add that the Company may agree to deliver transferable securities against request for redemption in kind provided that the relevant investor formally agrees to such delivery, and that all provisions of the Luxembourg laws have been respected, and in particular the obligation for the independent auditor of the Company to deliver a valuation report.

The value of such transferable securities shall be determined according to the principles applied for the calculation of the net asset value per share. The board of directors must make sure that the redemption of such transferable securities shall not be detrimental to the other shareholders. Any costs incurred in connection with a contribution in kind of securities shall be borne by the relevant shareholders unless otherwise decided by the board of directors.

- b. to add the redemption requests may be suspended under the terms and in accordance with the provisions of article 12 of the Articles.
  - c. to remove all references and provisions on the circumstances under which the Board of Directors may resolve to merge one sub-fund (a "Sub-Fund") with one or several other Sub-Funds in the manner described in Article 24 hereof.
  - d. to remove all references to bearer shares.
6. Amendment of article 9 of the Articles to add that the conversion requests may be suspended under the terms and in accordance with the provisions of article 12 of the Articles.
  7. Amendment of article 10 of the Articles to indicate that the term U.S. person is defined in the current prospectus of the Company and to remove paragraph relating to the definition of U.S. person.
  8. Amendment of article 11 of the Articles:
    - To specify in section I, item e), that units or shares of undertakings for collective investment may also include shares issued by a Sub-Fund of the Company held by another Sub-Fund of the Company ("cross Sub-Funds' investments").
    - To specify in section II, item 6), that expenses can be also winding-up costs and expenses in relation to the development of the Company i.e "marketing costs", setting up costs.
    - To add a second paragraph in section III, item a), providing that, in the event that for any reason the value of the net assets of any class of shares within a Sub-Fund is below an amount determined by the Board of Directors to be the minimum level for such class of shares, to be operated in an economically efficient manner, the Board of Directors may decide to amend the rights attached to any class of shares so as to include them in any other existing class of shares and redesignate the shares of the class or classes concerned as shares of another class. Such decision will be subject to the right of the relevant shareholders to request, without any charges, the redemption of their shares or, where possible, the conversion of those shares into shares of other classes within the same Sub-Fund or into shares of same or other classes within another Sub-Fund.
  9. Amendment of article 12 of the Articles with respect to the circumstances under which the Company may temporarily suspend the calculation of the net asset value per share of any particular Sub-Fund:
    - To clarify in item f) that, a suspension will occur upon the notification or publication of a notice (i) informing the shareholders of the decisions of the Board of Directors to liquidate one or several Sub-Funds or (ii) as far as such suspension is justified by the need of protection of shareholders, a notice informing the shareholders of the decision of the Board of Directors to merge one or several Sub-Funds.
    - To add a new item j) providing for a suspension of the determination of the net asset value per share of any particular feeder Sub-Fund if its master UCITS temporarily suspends the repurchase, redemption or subscription of its units or shares, within the same period of time as the feeder Sub-Fund.
  10. Amendment of article 18 of the Articles:
    - To add two new items g) and h) to provide that, amongst the list of eligible assets in which the Company may invest, each Sub-Fund be allowed to invest in (i) units or shares of a master fund qualifying as a UCITS and (ii) units or shares issued by one or several other Sub-Funds of the Company.
    - To add Brazil and Singapore to the list of countries in which a Sub-Fund may invest up to 100% of its net assets.
  11. Amendment of article 22 of the Articles:
    - To amend the minimum percentage of shareholders required to call a general meeting of shareholders from one fifth to one tenth of the share capital.
    - To clarify that abstentions and nihil votes shall not be taken into account.
    - To specify that subject to complying with the conditions stipulated in laws and regulations in force in Luxembourg, notices convening general meetings of shareholders may specify that the applicable quorum and majority shall be determined by reference to the shares issued and in circulation on a certain date and time preceding the general meeting (the "Registration Date"), it being understood that the right of a shareholder to participate in the general meeting of shareholders and the voting rights attached to the shareholder's share(s) shall be determined according to the number of shares held by the shareholder on the Registration Date.
    - To specify that each shareholder may vote at a general meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the general meeting which they relate to.

12. Amendment of article 23 of the Articles to clarify that, unless otherwise provided for by law, resolutions of the general meeting of shareholders of a Sub-Fund or of a class are passed by a simple majority vote of the shareholders validly cast.
13. Amendment of article 24 of the Articles to extend all references and provisions on the circumstances under which the Board of Directors may resolve to close one Sub-Fund, to the closure of a class of shares.
14. Insertion of a new article 25 of the Articles on the merger of the Company or Sub-Funds:
  - To provide that the Board of Directors may decide to proceed with a merger of the Company or of one of the Sub-Funds, either as receiving or absorbed UCITS or Sub-Fund. In case the Company involved in a merger is the absorbed UCITS (within the meaning of the Law of 2010), and hence ceases to exist, the general meeting of the shareholders has to approve, and decide on the effective date of such merger by a resolution adopted with no quorum requirement and at a simple majority of the votes cast at such meeting.
  - To provide that, notwithstanding the preceding paragraph, the general meeting of shareholders may decide to proceed with a merger of the Company, either as receiving or absorbed UCITS. The merger decision shall be adopted by the general meeting of shareholders with (a) a presence quorum requirement of at least one half of the share capital of the Company; and (b) a majority requirement of at least two-thirds of the votes validly cast.
  - To provide that, notwithstanding the preceding paragraphs, the general meeting of shareholders of a Sub-fund may decide to proceed with a merger of Sub-Fund, either as receiving or absorbed Sub-Fund. Such decision shall be taken by a resolution adopted with (a) a presence quorum requirement of at least one half of the shares of the Sub-fund; and (b) a majority requirement of at least two-thirds of the votes validly cast.
  - To provide that, in both cases, shareholders will in any case be entitled to request, without any charge other than those retained by the Company or the Sub-Fund to meet disinvestment costs, the repurchase or redemption of their shares, or, where possible, to convert them into units or shares of another UCITS pursuing a similar investment policy and managed by the management company.
  - To provide that any cost associated with the preparation and the completion of a merger shall neither be charged to the Company nor to its shareholders.
15. Amendment of the numbering of the current articles 25 to 32 as a consequence of adding article 25.
16. General update of the Articles by amending, inter alia, articles 5, 12, 13, 17, 21, 23, 24, 29 and 33 as newly numbered.

### Voting

Shareholders are advised that no quorum is required for the reconvened Extraordinary General Meeting and all resolutions will be passed by a majority of two-thirds of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to shares in respect of which the shareholders have not taken part in the vote or have abstained or have returned an invalid vote. Each share entitles the holder to one vote and each shareholder may vote by proxy.

The draft text of the articles of association and a specimen power of attorney are available at the Company's registered office. These documents may be obtained free of charge, on request, by any person who can prove that he or she is a shareholder of the Company.

The Board of Directors requests shareholders who are unable to attend this Meeting to return their power of attorney before 30 June 2016, either by post to the Company's registered office (for the attention of Mrs. Valérie GLANE), or by fax to +352 250721 2345, or e-mail to [opc\\_montage@degroofpetercam.lu](mailto:opc_montage@degroofpetercam.lu).

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2016112179/755/133.

### MFS Meridian Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 39.346.

Nous avons le plaisir d'inviter les actionnaires à assister à

#### l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(l'" Assemblée ") de MFS Meridian Funds (la " Société "), qui se tiendra le *lundi 20 juin 2016* à 10 heures (heure de Luxembourg), aux bureaux de State Street Bank Luxembourg S.C.A., 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### *Ordre du jour:*

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'exercice clos le 31 janvier 2016.
2. Approbation des états financiers de la Société (y compris le Bilan et le Compte de Résultat) au 31 janvier 2016.
3. Affectation du résultat net (y compris la distribution des dividendes, le cas échéant) pour l'exercice clos le 31 janvier 2016.

4. Quitus à donner aux Administrateurs de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2016. Pour éviter toute ambiguïté, le quitus ne sera pas donné aux Administrateurs à l'égard de l'exécution de leurs fonctions du 1er février 2016 jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2017.
5. Réélection de Mme Lina M. Medeiros, M. Mitchell C. Freestone, M. David M. Mace et M. James R. Julian, Jr. en qualité d'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2017 ou jusqu'à ce que leurs successeurs respectifs aient été dûment nommés.
6. Constatation de la démission de M. Mark N. Polebaum et ratification de l'élection de Mme Robin A. Stelmach, en remplacement de M. Mark N. Polebaum, à partir du 8 mars 2016 et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2017 ou jusqu'à ce que son successeur ait été dûment nommé.
7. Election - sous réserve et à la date de l'approbation par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (la " CSSF "), qui doit être documentée par une lettre écrite de la CSSF datée au maximum de quatre mois après l'Assemblée Générale Annuelle - de M. Thomas A. Bogart en qualité d'Administrateur de la Société, pour exercer ses fonctions jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2017 ou jusqu'à ce que son successeur ait été dûment nommé.  
Tout Administrateur de la Société est autorisé à déterminer que la condition de l'approbation par la CSSF a été satisfaite et à procéder à la publication pertinente auprès du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg.
8. Approbation de la rémunération des Administrateurs indépendants de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2016.
9. Reconduction du mandat d'Ernst & Young S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'exercice s'ouvrant le 1er février 2016 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2017.

Veillez noter que des copies des documents d'offre et des états financiers de la Société sont disponibles sur demande et sans frais à l'adresse [meridian.mfs.com](http://meridian.mfs.com) ou au siège social de la Société, 35, Boulevard du Prince Henri, L 1724, Luxembourg, ou encore en contactant l'agent de transfert de la Société, State Street Bank Luxembourg S.C.A., 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tél. +352 46-40-10-600.

Les actionnaires sont avisés qu'aucun quorum n'est requis pour délibérer sur les points à l'ordre du jour et que les décisions seront prises à la majorité des voix valablement exprimées à l'Assemblée. Chaque action est assortie d'un droit de vote. Un actionnaire peut agir par procuration à toute Assemblée, en utilisant le formulaire de pouvoir joint au présent Avis. Le formulaire de pouvoir contient des instructions sur la manière de le remplir. Les actions détenues sur la base du Registre des actionnaires de la Société à la date d'échéance de présentation des pouvoirs telle qu'indiquée ci-dessous sont admissibles au vote.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'assemblée, veuillez remplir et signer le formulaire de pouvoir ci-joint (ainsi que l'original ou toute copie certifiée conforme de tout acte de procuration ou autre pouvoir en application duquel il est signé) et le renvoyer par télécopieur ou par courrier afin qu'il soit reçu à 16 heures au plus tard, heure de Luxembourg, le mercredi 15 juin 2016, à l'attention de Solveig Giovanardi comme suit :

Numéro de télécopieur : (+352) 46-40-10-413  
Adresse : State Street Bank Luxembourg S.C.A.  
49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg

Par ordre du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2016112178/755/56.

---

**York Global Finance 50 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 63.860,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.341.

*Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 9 février 2016*

En date du 9 février 2016, les associés de la Société ont pris la résolution suivante:

- de révoquer Monsieur Christophe AURAND de son mandat de gérant de la Société avec effet au 9 février 2016.

*Extrait des résolutions écrites prises par les associés de la Société en date du 4 mars 2016*

En date du 4 mars 2016, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de nommer Madame Antonella GRAZIANO, née le 20 janvier 1966 à Orvieto, Italie, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Sonia BALDAN, née le 27 janvier 1960 à Luxembourg, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais de la manière suivante:

- Monsieur Andrew REID, gérant
- Luxembourg Corporation Company S.A., gérant
- Monsieur Jorrit CROMPVOETS, gérant
- Monsieur Christian REYNTJENS, gérant
- Monsieur Ramon VAN HEUSDEN, gérant
- Monsieur John FOSINA, gérant
- Madame Antonella GRAZIANO, gérant
- Madame Sonia BALDAN, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2016.

York Global Finance 50 S. à r.l.

Signature

Référence de publication: 2016075620/32.

(160039812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2016.

---

**Amassia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 198.621.

---

*Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société tenue en date du date du 4<sup>ème</sup> Mars 2016:*

1. Le siège social de la société est transféré avec effet au 4<sup>ème</sup> Mars 2016 du 40 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 26-28, Rue Edward Steichen, L- 2540 Luxembourg.
2. Lux Business Management S.à r.l. a démissionné en tant que Gérant avec effet au 4<sup>ème</sup> Mars 2016.
3. Keimpe REITSMA, avec adresse professionnel au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg a été nommé en tant que Gérant avec effet au 4<sup>ème</sup> Mars 2016 pour une durée indéterminée.
4. James BODY, avec adresse professionnel au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg a été nommé en tant que Gérant avec effet au 4<sup>ème</sup> Mars 2016 pour une durée indéterminée.
5. Nir SHOVAL, avec adresse privée au Ha-Pa'amonim St. 17, Ra'anana 43391, Israel a été nommé en tant que Gérant avec effet au 4<sup>ème</sup> Mars 2016 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 4 mars 2016.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016075649/21.

(160041067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2016.

---

**Opus - Chartered Issuances S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 180.859.

---

EXTRAIT

Nous vous informons du changement d'adresse de Alain Koch, Hinnerk Koch et Danielle Delnoije, administrateurs A de la Société en date du 29 février 2016, du 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 287-289 Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 8 mars 2016.

Pour extrait conforme

Signatures

*L'agent domiciliataire*

Référence de publication: 2016077382/16.

(160042828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2016.

---